



Avril

En avril : Covid-19 / Communication / Enseignement

Suite aux mesures de confinement strict en vigueur depuis le 24 mars, l'OPT et le Vice-Rectorat signent un accord de partenariat qui vise à favoriser la continuité pédagogique. Ainsi, les personnes disposant d'internet mobile peuvent bénéficier d'un accès aux sites du Vice-Rectorat et des collèges/lycées publics gratuitement (sans décompte de leur forfait).

Le 1^{er} : Covid-19 / Transport aérien

Dans le cadre de mesures sanitaires exceptionnelles adoptées pour faire face à la pandémie de la Covid-19, et pour limiter la propagation du virus, le gouvernement suspend les programmes d'exploitation des services aériens réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie, du 1^{er} avril au 31 mai 2020.

Le 7 : Covid-19 / Transport aérien

Suite à sa décision de suspendre les vols internationaux à destination de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement arrête un projet de délibération instituant une aide financière exceptionnelle aux ressortissants calédoniens bloqués à l'extérieur du territoire et remplissant certaines conditions. Le montant de l'aide est calculé par jour passé à l'extérieur du territoire à compter du lendemain de la date prévue pour le retour et s'établit comme suit :

- 7 000 F.CFP par jour, pour une personne seule
- 10 500 F.CFP par jour pour un couple
- une majoration de 1 750 F.CFP par jour est appliquée par enfant.

Le 11 : Covid-19 / Économie

Dans le cadre de mesures sanitaires exceptionnelles adoptées pour faire face à la pandémie de la Covid-19, le Congrès adopte la délibération n° 26/CP du 11 avril 2020 instituant des mesures exceptionnelles de soutien à l'économie, à savoir :

- allocation de chômage partiel spécifique au bénéfice des salariés des entreprises dont l'activité est réduite ou suspendue du fait des mesures prises visant à lutter contre la propagation du virus.
- mesures de chômage partiel spécifiques pour les « personnes contact » assignées à résidence pendant 14 jours à leur retour en Nouvelle-Calédonie
- alimentation du fonds autonome de compensation en matière de santé publique
- report de 3 mois des échéances de paiement des cotisations sociales et de certaines contributions obligatoires
- possibilité pour les entreprises, après instruction de leur dossier, de repousser le délai de paiement des impôts ou des échéances bancaires (jusqu'à 6 mois pour les banques grâce à un prêt garanti par l'Etat) ; et d'étaler des factures d'eau, d'électricité et des loyers pour celles bénéficiant des aides mises en place par les provinces.

Le 14 : Coopération régionale

Le gouvernement verse une aide exceptionnelle de 10 millions de F.CFP au Vanuatu pour faire face aux dégâts causés par le passage du cyclone Harold les 6 et 7 avril.

Le 20 : Covid-19

Après quatre semaines de confinement strict, commence une période de déconfinement progressif, qui s'articule comme suit :

- suppression des attestations de déplacement dérogatoire
- réouverture des commerces et des établissements (y compris hôtels et restaurants)
- reprise des activités de chasse et de pêche
- reprise de l'école en province Sud en demi-classes dans le milieu de la semaine
- l'accès aux plages et aux différentes activités nautiques...

A l'inverse, certaines restrictions demeurent telles que la fermeture des établissements de loisirs, les bars, les nakamals, les activités physiques et sportives en milieu associatif...

Recherche / Environnement

Le gouvernement autorise l'IRD à mener la campagne scientifique ALIENS dans le Parc naturel de la mer de Corail. L'objectif de cette campagne est de caractériser l'envahissement des îles Walpole, Matthew et Hunter par les espèces animales introduites à caractère envahissant et de caractériser leur impact sur la faune patrimoniale de ces îles. La campagne s'étend jusqu'au 5 mai 2020.

Le 21 : Covid-19 / Santé / Commerce extérieur

Le gouvernement ajoute à la liste des produits et matériels médicaux exonérés de TGC, les liquides désinfectant pour les mains, les masques chirurgicaux, les masques FFP2 et les masques de protection à usage non sanitaire.



Avril**Le 29 : Covid-19 / Nickel**

KNS met en place une banque de congés payés entre les salariés afin de limiter et retarder le recours au chômage partiel. Les salariés, dont le temps de travail a été réduit et qui ont épuisé leur capital congés, peuvent bénéficier de jours de congés offerts par leurs collègues.

Mai**Début mai : Nickel**

Comme annoncé depuis plusieurs mois, Vale NC met en sommeil sa raffinerie, après onze années de fonctionnement. La production d'oxyde de nickel et de carbonate de cobalt est donc suspendue.

Le 4 : Économie / Innovation

La Nouvelle-Calédonie obtient le label French Tech porté par l'Etat, pour contribuer au développement des entreprises innovantes sur les marchés régionaux et internationaux. L'écosystème French Tech comprend 43 communautés en France (dont 5 en outre-mer), 56 à l'international.

Le 5 : Covid-19 / Prix à la consommation / Santé

Le gouvernement réglemente les prix des gels ou solutions hydroalcooliques, gels ou solutions désinfectantes, masques de protection (sanitaires ou non), gants à usage unique et savons pour les mains jusqu'au 31 décembre 2020. L'objectif est d'éviter tout dérapage inflationniste sur le prix de ces articles, en période de pandémie de la Covid-19.

Énergie / Prix à la consommation

Le gouvernement modifie la structure du prix de l'essence et du gazole. Le poste « produit d'activité détaillant », qui correspond à la rémunération des activités de distribution des carburants assurées par les stations-services, sera augmenté de 2 F.CFP par litre sur les trois prochains mois en compensation des effets relatifs à la baisse des volumes de vente et des cours internationaux du pétrole.

Le 7 : Covid-19 / Finances publiques

Le Congrès vote l'ajout de l'emprunt de 28 milliards de F.CFP consenti par l'AFD, au budget de la Nouvelle-Calédonie.

Le 13 : Covid-19 / Transport aérien

Conséquence de la crise sanitaire internationale, la compagnie aérienne internationale dévoile son plan de sauvegarde et de relance : baisse de la masse salariale de 20 % ; suppression des liaisons vers Osaka et Melbourne ; reprise de l'activité avec deux avions, report de la livraison des deux avions A320 néo en remplacement des actuels A320 (reporté à octobre pour l'un et de deux ans et demi pour l'autre), ...

Le 18 : Commerce

Ouverture du nouveau centre commercial les Jardins d'Apogoti, à Dumbéa-sur-Mer.

Le 30 : Santé

Pour combler le déficit de l'assurance maladie maternité estimé à un peu plus de 30 milliards, le Congrès autorise un prélèvement exceptionnel de 5 milliards de F.CFP sur les régimes excédentaires de la Cafat. Le remboursement s'effectuera sur trois ans, notamment avec la réaffectation de la contribution calédonienne de solidarité (CCS).

Juin**Le 1^{er} : Covid-19 / Transport aérien**

Le gouvernement prolonge la suspension des programmes d'exploitation des services aériens réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie, du 1^{er} juin au 31 juillet 2020.

Commerce / Santé

En province Sud, la vente d'alcool n'est plus soumise à des restrictions horaires limitatives les mercredis, les fins de semaine et les jours fériés. Certaines communes décident toutefois de maintenir ces restrictions sur leur territoire communal (Bourail, ...).



Juin**Le 3 : Covid-19 / Transport aérien**

Le gouvernement adopte un projet de loi de pays stipulant que les billets d'avion achetés et non utilisés du fait des suppressions de vols pendant la crise sanitaire, seront transformés en avoir d'une durée de 12 ou 18 mois. Au-delà de cette période, les titulaires de ces billets pourraient demander leur remboursement.

Tourisme

La société Gondwana Puen reçoit l'agrément au régime de la défiscalisation pour construire un hôtel sur les baies arbitrées au Nord de l'îlot Puen. La structure comprendra 40 clés, dont 30 bungalow et 10 studios. Le montant du projet s'élève à 2,2 milliards de F.CFP.

Le 4 : Transport aérien

Les vols vers Lifou et Maré reprennent, après avoir été suspendus depuis le 20 mai. Les coutumiers avaient bloqués les aéroports de Wanaham et de la Roche pour protester contre l'augmentation de 350 F.CFP du prix des billets d'avion. La province des îles s'est proposée de prendre en charge la hausse des billets (soit 700 F.CFP aller-retour), de manière temporaire jusqu'au 31 juillet 2020, en attendant qu'une solution soit trouvée.

Le 9 : Covid-19 / Économie

Le gouvernement arrête un projet de délibération instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques de la crise sanitaire. Le dispositif comprend la prolongation des mesures de chômage partiel spécifique pour une durée de trois mois, du 1^{er} juin au 31 août 2020, avec la possibilité de le prolonger pour trois mois supplémentaires. Il comprend également le report de paiement des cotisations sociales.

Le 24 : Covid-19 / Économie

Le Congrès adopte la délibération n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19, à savoir :

- allocation de soutien Covid-19 au bénéfice des entreprises relevant de secteurs durablement touchés par les conséquences économiques générées par la crise sanitaire mondiale. La liste des secteurs est fixée par arrêté du gouvernement, en tenant compte notamment d'indicateurs permettant de mettre en évidence la baisse d'activité du secteur concerné depuis le début de la crise et des perspectives de reprise au regard de la situation du secteur au niveau national et international.
- report des échéances de paiement des cotisations sociales au 30 octobre, pour un employeur dont l'entreprise est éligible à l'allocation de soutien Covid-19.
- modification du délai relatif au financement des mesures.

